

Image not found or type unknown



Renégocier un prêt pour une sci à usage professionnel

Par **Atelier45**, le **29/03/2015** à **11:09**

Bonjour

Ma conseillère me dit qu'il n'est pas possible de renégocier un emprunt pour une sci créée pour implanter une activité artisanale (pas vocation d'habitation).

Emprunt contracté il y a trois ans. Reste vingt ans.

Est-ce normal?

Merci